

RELEVÉ DE DECISION

Le Comité Directeur (CD) :

Jean-Claude Bénintende, , Kevin Bonnenfant, Jean Philippe Bourdeaux, Pierre Braëms, Pascal Cantenot, Hubert Dessaint, François Duchesne de Lamotte, Cédric Estienne, Jérôme Evrard, Jeff Fauchier, Véronique Gensac, Franck Izoard, Vincent Lacour, Jean-Claude Messmer, Muriel Olivier, Thomas Sénac, Marion Varner.

La Direction technique nationale :

Yves Goueslain, Alain Girard

Les Représentants de commissions :

Christian Chevalier (Refonte des statuts et règlements), Monique Lebertois et Daniel Bellier, (Financière), Jean-Pierre Lame (Assurances)

Invités :

Rémy Amissé, Dominique Mereuse, Jean Pierre Lame,

Les Présidents de ligue et CDVL : Yves Dupin (Basse-Normandie), Bruno Ferry- Wilczeck (PIDF), Gabriel Pucci (PACA), Michel Duquesne (réunion cerf-volant), Yves Gilles (Languedoc Roussillon)

Le Secrétariat :

Sophie Maurel, Brigitte Marchese

Excusés

Jérôme Ferreri - Rémy Kauffmann, Philippe Marck, Jérôme Sorrel, Vincent Danel,

Pouvoirs

De Rémy Kauffmann à François Duchesne de Lamotte,
De Jérôme Sorrel à François Duchesne de Lamotte,
De Yves Houalet à Muriel Olivier

Absents

Olivier Blanc, Henri Prieur

REFONTE DES STATUTS ET REGLEMENTS : VOTE NUMERO 1, A MAIN LEVEE

A l'issue de débats constructifs, un vote de principe sur les textes proposés a eu lieu

(la rédaction des quelques modifications à apporter notamment sur les conditions de révocation du comité directeur, sera transmise par email très prochainement pour approbation, avec demande d'accusé de réception)

Un consensus s'est dégagé pour :

- Ne pas convoquer d'assemblée générale sur ce thème en décembre 2008
- Organiser une assemblée générale extraordinaire à ce sujet, le 28 mars 2009 au matin, juste avant l'Assemblée Générale annuelle prévue, et profiter de ce délai pour communiquer sur ce débat dans le Vol Passion de décembre 2008.

Voté à l'unanimité

REFONTE DES STATUTS ET REGLEMENTS : VOTE COMPLEMENTAIRE, A MAIN LEVEE

- Maintien dans le Règlement Intérieur article 2.1.1 Demande d'affiliation : «engagement de licencier chaque année tous ses membres à la FFVL »

-

17 OUI – 4 ABSTENTIONS

APPROBATION DU REGLEMENT FINANCIER ET PROCEDURE D APPELS D OFFRES : VOTE NUMERO 2, A MAIN LEVEE

Voté à l'unanimité

APPROBATION DU REGLEMENT MEDICAL FEDERAL : VOTE NUMERO 3, A MAIN LEVEE

Voté à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 21 JUIN 2008 : VOTE NUMERO 4, A MAIN LEVEE

Voté à l'unanimité

COMMISSION MEDICALE

Formation des escortes et représentants FFVL pour les contrôles anti-dopage :

Leur désignation et formation seront décidées lors du prochain comité directeur en décembre 2008

LICENCE EN LIGNE

→ Les décisions suivantes ont été prises :

- ✚ les clubs n'auront plus l'autorisation de délivrer de licences élèves (modification inscrites dans les nouveaux Statuts)
- ✚ Les écoles n'auront que le choix unique du régime contrôlé avec validation
- ✚ Les clubs qui n'ont pas encore fait part à la FFVL de leur choix quant à la licence en ligne seront mis, par défaut, en régime contrôlé

SITE INTERNET

→ Les décisions suivantes ont été prises :

- ✚ Le site internet fédéral sera restructuré avec pour objectif d'être plus attractif et plus maniable en tant qu'outil de travail
- ✚ Une carte de France active, avec une liste des clubs et écoles, avec moteur de recherche par nom de structure, par département (nom ou code), sera mise en place rapidement
- ✚ Une page de présentation synthétique des disciplines sera insérée sur le site fédéral. Les responsables des sites de disciplines communiqueront pour le 15 novembre 2008 leur schéma d'arborescence concernant cette page, en fonction de leurs besoins et de leurs cibles (suivant réunion préparatoire du 3 octobre 2008)
- ✚ La charte graphique n'est pas modifiée dans l'immédiat